MATERIEL EPS A MARSEILLE : « MODE D'EMPLOI »

Le service des sports dote les écoles de matériel spécifique pour la mise en œuvre de l'EPS dans les écoles de Marseille dans la limite du budget attribué chaque année par la ville .

Vous trouverez la liste du matériel pouvant être commandé, dans le cadre du projet EPS de votre école, en ligne sur le site l'Inspection Académique http://www.ia13.ac-aix-marseille.fr/ ➔ rubrique EPS-IA13 sur la page d'accueil, puis dans le chapitre E.P.S. à Marseille

Cette commande peut être passée raisonnablement une année sur 2.

PROCEDURE

Après avoir téléchargé et rempli la fiche de commande, vous l'adressez par mail à l'IEN.

Les références des différents articles sont celles du catalogue Casal Sport, (distributeur exclusif pour 3 ans de ce marché). Elles vous permettent de connaître en ligne l'essentiel des caractéristiques de ces articles.

ECHEANCIER

- Les fiches devront parvenir à l'IEN de votre circonscription pour le 25 mars 2010.
- Elles doivent être validées par l'IEN pour envoi au service des sports avant le 2 avril 2010.
- Les livraisons se feront à partir du 1er octobre. Vous recevrez à ce moment-là un bon de livraison dont le double sera adressé à l'IEN.